



# Reflets d'Achères-la-Forêt

n°43

## Mobilisés pour la lutte contre le cancer



### CADRE DE VIE

Développer les liaisons  
douces dans le village  
p. 6

### ENVIRONNEMENT

Budget participatif  
écologique : deux  
projets lauréats  
p. 8

### PATRIMOINE

Un inventaire pour  
préserver les richesses  
patrimoniales  
p. 13

# ÉDITO



Chères Achéroises, chers Achérois,

Une nouvelle année débute et c'est l'occasion pour le conseil municipal de vous adresser ses souhaits les meilleurs pour vous et vos proches. Merci à toutes celles et ceux qui s'engagent pour garantir le fonctionnement de notre village et en faire un endroit où il fait bon vivre. Élu(e) en février 2023 par le conseil municipal, j'ai eu le plaisir de découvrir

l'investissement sans faille d'une grande partie de l'équipe municipale. Ensemble, avec une réelle volonté de cohésion, nous travaillons main dans la main pour faire avancer les dossiers, et je peux vous assurer qu'ils sont nombreux et ne se limitent pas à ce qui est visible de l'extérieur. Parmi eux, la gestion des finances dans un contexte de plus en plus contraint et limité, l'entretien des équipements publics et de la voirie, la délicate gestion du personnel, le suivi de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). L'évolution constante de la réglementation, les transferts de certaines compétences de l'Etat sur les communes nous poussent à mettre le curseur toujours plus haut. Nous le faisons dans un esprit d'ouverture (réunions publiques, sondages, ouverture des commissions aux Achérois, multiplication des rencontres). Certes, la vie municipale n'est pas un long fleuve tranquille et les nombreuses démissions constatées dans les différentes communes de notre communauté d'agglomération le prouvent. Lorsque l'on s'engage en tant qu'élu(e), il peut être tentant de quitter le navire aux premières difficultés rencontrées ou aux premières contrariétés. Il est ainsi de notre devoir de veiller au bon fonctionnement de l'administration et du service public, et le conseil municipal a du récemment prendre la décision de retirer à un adjoint ses délégations. Une décision jamais agréable à prendre mais nécessaire pour maintenir la cohésion de l'équipe et du personnel municipal. Je suis fière du noyau dur qui reste engagé pour la commune, malgré le temps que cela demande, malgré les sacrifices familiaux, malgré les déconvenues. Être élu(e), ce n'est pas plaire à tout le monde, mais c'est prendre des décisions pour l'intérêt général et pour le bien de tous. C'est ce que nous nous efforcerons toujours de faire, et c'est le cap que nous maintiendrons.

Sachez que la porte de la mairie est ouverte à tous. Si les horaires récemment modifiés en raison de l'arrêt maladie d'un agent ne sont pas compatibles avec les vôtres, vous pouvez prendre rendez-vous sur une autre plage horaire, nous nous rendons disponibles avec plaisir pour vous recevoir et vous écouter.

Bonne et heureuse année à vous, chères Achéroises, chers Achérois.

Vanessa PIEL,  
Maire d'Achères-la-Forêt

# SOMMAIRE

- P. 3 EN BREF
- P. 4 RETOUR EN IMAGES
- P. 6 CADRE DE VIE ET TRAVAUX
- P. 8 ENVIRONNEMENT
- P. 10 URBANISME
- P. 11 JEUNESSE
- P. 12 PATRIMOINE ET CULTURE
- P. 14 VIE ASSOCIATIVE
- P. 15 VIE LOCALE

**La Tête des Trains**  
latetedestrails.com **137** bières #  
Vendredi 19h/23h58 dimanche 16h12/22h21  
Le samedi, soirée concert avec le Foyer Rural

**Entreprise A. FORTIER**  
CONSTRUCTION - RENOVATION  
Charpente - Maisons Ossature Bois  
Parquet - Portails - Menuiserie Bois - Aluminium - P.V.C.  
Agencement - Escalier - Cuisine  
Site : www.entreprise-a-fortier.fr Courriel : fortier.a@wanadoo.fr  
Le Moulin de Pierre - 77760 AMPONVILLE  
Tél. : 01 64 24 31 57 - Fax : 01 64 24 39 20

Mairie - 58 rue du Closeau - 77760 ACHÈRES-LA-FORÊT  
Tel : 01 64 24 40 11  
Mail : [acheres.la.foret@orange.fr](mailto:acheres.la.foret@orange.fr)

Reflets d'Achères-la-Forêt, magazine municipal n°43  
Directeur de la publication : Vanessa Piel  
Rédaction : commission communication  
Photos : conseil municipal sauf mentions particulières  
Imprimé en 650 exemplaires par Imprilith, Pringy (77)



[achereslaforet77](https://www.facebook.com/achereslaforet77)



[www.achereslaforet.com](http://www.achereslaforet.com)

# EN BREF

## Une friperie solidaire à découvrir !



Vous l'avez sûrement aperçue cette année sur le parking de la mairie, la jolie caravane de la friperie Joéma. Jusqu'en novembre, une fois par mois, Joéma s'installait pour proposer une boutique ambulante de vêtements et accessoires de seconde main à petits prix. Cet hiver, la caravane prend du repos, mais vous pouvez retrouver les articles de Joéma dans ses boutiques éphémères, à Villiers-sous-Grez, Fontainebleau, Le Vaudoué avant son retour à Achères-la-Forêt aux beaux jours... Joéma se base sur le système des ressourceries, tous les produits viennent d'apports volontaires. Cela permet de diminuer au maximum le trajet de vos futurs vêtements et de vous proposer des prix solidaires. Rendez-vous sur le site internet pour découvrir les dates et lieux des boutiques éphémères : [www.joema-friperie.com](http://www.joema-friperie.com).

## La flamme olympique passera à Fontainebleau

Le Relais de la Flamme est une tradition incontournable qui nous plonge dans les racines des Jeux. La première torche du Relais de la Flamme Olympique de Paris 2024 sera allumée le 16 avril 2024, selon la tradition, à l'aide des rayons du soleil, lors d'une cérémonie dans le sanctuaire d'Olympie, en Grèce, où se déroulaient les Jeux antiques. Depuis le Péloponnèse, la Flamme Olympique rejoindra Athènes pour embarquer à bord du Belem et traverser la mer Méditerranée. C'est le 8 mai 2024, à Marseille, que la Flamme Olympique débutera son épopée en France. Le 20 juillet, elle traversera Fontainebleau !



## Démarches administratives : faites-vous aider

Santé, famille, retraite, recherche d'emploi...

**Les services du quotidien  
à moins de 30 minutes  
de chez vous.**



Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner (Sous-préfecture de Fontainebleau - 01 60 74 66 77). RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise : France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien (CAF, CNAM, CNAV, MSA, AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, France Renov, Caisse de retraites, impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur et de la Direction générale des finances publiques). Vous serez accueillis par un agent formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise. Le 4 décembre dernier, la mairie organisait une permanence dans nos locaux, ce qui a permis à quelques personnes de se faire conseiller et aider.

## Suivez les zones de chasse en temps réel

L'application Melckone permet aux promeneurs de visualiser les zones de chasse en cours lors de leur randonnée. L'objectif est de mieux faire cohabiter les différents utilisateurs de la forêt en fonction de leurs usages respectifs et d'assurer la tranquillité des promeneurs. La plateforme informe le promeneur de la présence de zones de chasse en temps réel. Le chasseur, quant à lui, sécurise sa chasse pour que chacun puisse profiter de l'espace forestier et agricole en toute sécurité.



## Et si vous deveniez sapeur-pompier volontaire (SPV) ?



Vous voulez vous épanouir au travers d'une activité tournée vers les autres et vous rendre disponible pour porter secours ? Rejoignez le centre de secours de La Chapelle-la-Reine (1 548 sorties d'engins en 2022). Les SPV sont intégrés dans un centre d'incendie et de secours et sont formés aux diverses missions réalisées par les sapeurs-pompiers en assurant des astreintes ou des gardes de 12h ou 24h. Une journée de garde se compose d'un temps de manœuvre, de sport et de diverses missions au sein du centre, tout cela dans un esprit de cohésion ! Vous pouvez passer à la caserne pour échanger avec les sapeurs-pompiers et prendre des renseignements.

# RETOUR EN IMAGES

## Les bacheliers mis à l'honneur !

Le 8 juillet, le conseil municipal a eu le plaisir d'accueillir les bacheliers fraîchement diplômés pour les féliciter de leur réussite. Un diplôme symbolique leur a été remis et une place de cinéma offerte. Nous leur souhaitons une pleine réussite dans la poursuite de leur parcours respectif ! Si vous passez le bac cette année, faites-vous connaître en mairie pour recevoir l'invitation en juin.



## Devoir de mémoire à Chanfroy

Le 20 août a eu lieu la cérémonie en hommage aux fusillés de la Plaine de Chanfroy en présence de portedrapeaux, d'élus, de représentants d'associations d'anciens combattants et de villageois. L'occasion, renouvelée chaque année, de se souvenir des 36 résistants et civils fusillés à Arbonne-la-Forêt entre fin juillet et mi-août 1944, par les occupants allemands.



## Bilan des activités intergénérationnelles

Mercredi 5 octobre, l'association achéroise Abeille moi proposait une animation autour du thème des abeilles lors des activités intergénérationnelles. Les participants ont pu en apprendre davantage sur ces petits insectes indispensables à la biodiversité !



Après une année de rencontres, malgré l'intérêt d'un petit groupe de fidèles, la municipalité et la commission Animation de village ont acté l'arrêt de ce rendez-vous mensuel, qui mobilise beaucoup de ressources pour trop peu de personnes concernées. D'autres idées de rencontres, chères au conseil municipal, seront proposées aux Achérois, à commencer par le développement des randonnées du dimanche, dont les trois dernières éditions ont connu un beau succès.

**Nous vous donnons donc rendez-vous le 7 janvier à 14h30, devant la mairie, pour une balade/randonnée accessible de 8 km, suivie d'un partage de galette à la mairie. Vous pourrez apporter une galette (ou autre gâteau) ou une boisson, que nous mettrons en commun pour fêter l'Épiphanie et bien débiter l'année !**



## Attention aux p'tits monstres !

A l'occasion d'Halloween, l'Amicale des Parents d'Élèves a proposé aux Achérois, petits et grands, de se rassembler le 31 octobre pour aller jeter des sorts aux habitants ! Une opération réussie, des rires et des peurs, des bonbons en pagaille et une belle animation dans les rues de notre village...



# RETOUR EN IMAGES

## Visite du village pour les nouveaux Achérois

Une trentaine d'Achérois a participé à la traditionnelle cérémonie organisée par la mairie le 14 octobre. À bord d'une remorque tractée, ils ont sillonné le village, guidés par Madame le Maire, Vanessa Piel. Après plusieurs haltes afin de mieux découvrir les différents sites, l'histoire du village mais aussi les projets en cours ou à venir, un pot de l'amitié a conclu ce moment convivial. Vous venez de vous installer à Achères-la-Forêt ? Venez vous présenter en mairie pour recevoir l'invitation pour cette année !



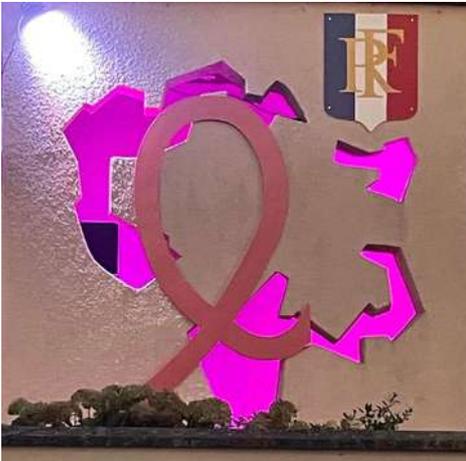
## Le village aux couleurs d'Octobre rose

Sous un magnifique soleil, une cinquantaine de personnes s'est mobilisée le 15 octobre pour participer aux marches et courses organisées à l'occasion d'Octobre rose. De belles rencontres, de la solidarité, du partage et le réconfort avec un buffet collectif. Merci à tous pour votre participation !

En quelques chiffres :

- 250** fanions roses installés
- 4 groupes** : 5 km & 10 km marche, 5 km & 10 km course
- 48** participants de 6 à 77 ans dont
- 11** enfants/ados

**300 euros récoltés pour la Ligue contre le cancer**



## Commémoration de l'Armistice

Le 11 novembre dernier, le devoir de mémoire a été accompli par les élus et les Achérois, les anciens combattants et la Gendarmerie. L'occasion de se souvenir des milliers d'hommes et de femmes qui ont résisté pendant plus de quatre années face à la folie nazie pour garantir les libertés dont nous pouvons jouir aujourd'hui. Un verre de l'amitié a ensuite été offert par la mairie. Nous vous attendons pour la cérémonie du 8 mai, devant le monument aux morts.



# CADRE DE VIE ET TRAVAUX

## Liaisons douces : une meilleure intégration dans le village

Intégrer et favoriser les mobilités douces fait partie des projets souhaités par l'équipe municipale. Face au constat qu'il peut être dangereux de circuler à pied ou à vélo dans le village sur certains axes, la commission travaux mène des réflexions afin de créer une continuité de pistes cyclables pour traverser et relier Achères au cœur de village (pôle école/mairie). Ce projet s'articulerait en quatre phases :

**Étape 1** - Chemin n° 6 et chemin de Candy : interdiction de circuler aux véhicules motorisés hors riverains, dessertes agricoles, techniques ou service public (réalisation prévue en début d'année).

**Étape 2** - Aménagement du chemin du Colombier/connexion avec le chemin d'Arbonne.

**Étape 3** - Remise en état du chemin piétonnier en bande multifonctionnelle (piéton, vélo, poussettes...) du chemin du Colombier jusqu'au chemin n° 6.

**Étape 4** - Sécurisation de la traversée rue de la Libération (RD64) pour rejoindre le chemin d'Arbonne.



## Objectifs

>> sécuriser la traversée du village pour les vélos et les piétons

>> limiter les risques d'accident

>> développer le partage des routes dans le village

>> engager notre village dans le schéma directeur cyclable de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF)

>> limiter la dégradation des chemins

### ZOOM SUR...

#### L'étape 2 : une zone partagée chemin du Colombier

La deuxième étape, qui concerne le chemin du Colombier, devra permettre :

- de modifier le sens de circulation et passer le chemin en sens unique dans le sens rue de la Libération/rue du Closeau,
- de réduire la circulation et créer un double sens de circulation cyclable et un accès pour les piétons plus sécurisé.

#### Une réunion publique de présentation

Le projet a été présenté lors d'une réunion publique en octobre à laquelle une vingtaine d'Achérois a participé. Les habitants ont ensuite eu la possibilité de s'exprimer sur le projet via un questionnaire mis en ligne sur le site internet et la page Facebook de la mairie. Parmi les retours, 7 se sont dit défavorables au projet, 14 favorables avec parfois des demandes d'ajustements. Suite à cette consultation, l'équipe municipale s'est réunie pour étudier les différents retours.

La majorité des retours défavorables faisant mention de contraintes personnelles, il a été décidé de considérer l'intérêt général. Parmi les propositions reçues d'adaptations du projet, l'installation d'un dispositif permettant de faire ralentir davantage les voitures circulant en sens unique a été validée et sera étudiée pour être intégrée au projet (dos d'âne, écluse ou coussin berlinois par exemple).



## École : des aménagements pour renforcer la sécurité routière

De nombreuses solutions ont été proposées et étudiées en collaboration avec l'Agence Routière Départementale (ARD) qui gère les routes départementales, afin d'agir contre la vitesse des automobilistes dans le village et plus principalement aux abords de l'école. C'est finalement la solution de l'écluse accompagnée d'un coussin berlinois qui a été retenue et validée par l'ARD.

Elle a été installée à l'entrée de Meun, rue du Closeau, en octobre. D'autres réflexions sont en cours pour agir également à différents endroits identifiés comme à risque dans le village.



Installation d'une écluse rue du Closeau

# CADRE DE VIE ET TRAVAUX

## Les élus sur le terrain pour améliorer votre quotidien



Fin septembre, les élus se sont retrouvés lors d'un tour de village à vélo afin de recenser les différentes problématiques et les idées pour améliorer le cadre de vie. Sur le terrain, il est plus facile de repérer ce qui peut être amélioré.

Parmi les sujets évoqués :

- l'importance pour les particuliers de tailler leurs arbres et les haies qui touchent les câbles électriques car cela provoque des micro coupures,
- l'amélioration de la signalétique d'entrée de village, avec le nettoyage ou le remplacement des panneaux,

- la sensibilisation des habitants quant à l'entretien de leur devanture de maison et de leurs trottoirs,
- l'aménagement du cimetière pour en faire un lieu plus accueillant et propice au recueillement, avec l'installation de bancs en grès,
- l'amélioration des écoulements des eaux pluviales pour éviter les engorgements en cas de fortes pluies (étude en cours avec la CAPF),
- l'installation de cuves récupératrices d'eau à certains points stratégiques,
- la valorisation des espaces verts par des plantes arbustives et fleuries adaptées à notre région.



Les arbres doivent être élagués par les particuliers lorsqu'ils touchent les câbles électriques



Faire du cimetière un lieu plus accueillant, propice au recueillement et facile d'accès



Renforcer la visibilité et la sécurité aux entrées de village



### TRAVAUX PUBLICS DE SOISY



Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains,  
Equipements collectifs,  
Travaux routiers & particuliers,  
Equipements industriels & logistiques



6, Rue de la montagne de Maisse – ZA du Chênet – 91490 MILLY LA FORET  
www.tpsoisy.fr – Tél. : 01 64 98 03 83 – Email : tpsoisy@tpsoisy.fr



Tél. 01 64 98 01 36 – Mobile 06 11 20 30 38

12 rue de la Croix Blanche - 91490 Moigny-sur-Ecole  
zontanettoyage@orange.fr - www.zontanettoyage.fr

# ENVIRONNEMENT

## Budget participatif : deux projets Achérois lauréats !

Peu avant l'été, les citoyens ont pu voter pour les deux projets proposés par la commune dans le cadre du budget participatif écologique de la Région Île-de-France. A la rentrée, la bonne nouvelle est tombée : les deux projets ont été retenus et soutenus par la Région !



**Projet 1** : développer le tri sélectif dans les bâtiments publics et les extérieurs dans toute la commune pour valoriser les déchets et anticiper la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) qui rendra obligatoire le tri sélectif sur tout l'espace public d'ici 2025. Cela passera par l'acquisition de 19 poubelles double flux en extérieur, 16 en intérieur et 2 bacs de compost.

**Coût** : 12 000 € - La commune percevra une subvention de 10 000 €.



**Projet 2** : remplacer l'ancien aspirateur à feuilles de la commune, vétuste, par un nouveau, plus performant et plus ergonomique.

**Coût** : 4 500 € - La commune percevra une subvention de 3 000 €.

**Merci pour vos votes : de nouveaux projets seront proposés lors du budget participatif 2024, vos votes seront indispensables !**

## Des produits locaux pour nos aînés

Chaque année, nos aînés de plus de 70 ans (révolus au 31/12 de l'année précédente) reçoivent un colis de Noël, offert par la mairie.

Un assortiment de produits locaux, porteurs également de la marque Valeurs du Parc naturel régional du Gâtinais français, dont notre village fait partie, leur a été offert. Cette marque met en avant l'engagement entre le Parc et les entreprises locales partenaires, pour la préservation de l'environnement, le bien-être des habitants, le développement de l'économie locale, ainsi que la valorisation des ressources naturelles et culturelles propres à chaque territoire. Nos aînés ont ainsi eu le plaisir de découvrir dans leur colis :

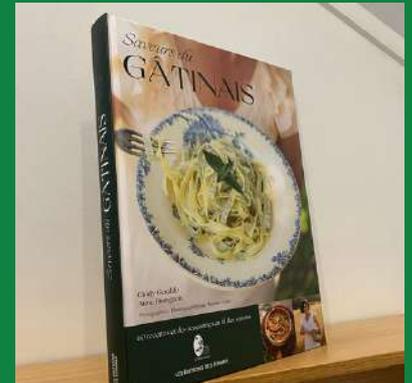
- du pétillant à la fraise de la Ferme des Moënes d'Ury,
- des sablés du Marché des délices de Moigny-sur-Ecole,
- de la confiture d'Au-dessus, sur l'étagère du haut de Boutigny-sur-Essonne,
- du savon d'Abeille moi d'Achères-la-Forêt.

Pour donner un côté encore plus festif au colis, le choix a été fait de maintenir une bouteille de champagne de Reims personnalisée avec une photo des platières, fortement appréciée surtout à cette période de l'année !



Parmi les 135 colis préparés, 28 ont été distribués par les élus au domicile des aînés, selon leur souhait. Un moment de convivialité, qui permet de tisser des liens à travers les différentes générations.

## Saveurs du Gâtinais est arrivé



Au sommaire, 60 recettes avec des produits locaux, concoctées par la cheffe Cindy Gerald de Saint-Sauveur-sur-École en équipe avec Anne Bourgeois, portraitiste de renom, qui a tout mis en mots : dix producteurs Valeurs Parc se dévoilent sous sa plume, et ça sort des sentiers battus ! Les photos des plats et leur mise en scène sont de Florence et Sylvain Meunier-Colin, de Milly-la-Forêt.

Éditions Les Écrans - Consultable à la bibliothèque ou à se procurer à la Maison du Parc (Milly-la-Forêt) ou dans toutes les bonnes librairies.  
260 p./60 recettes/10 portraits/35 €



**Vincent Malchère**  
**Élagage et paysage**  
[Vincent.malchere@free.fr](mailto:Vincent.malchere@free.fr)

Entreprise Générale  
du Bâtiment  
**CHRISTIAN ORLANDO** Depuis 1978

**Spécialiste en rénovation  
aménagements extérieurs  
assainissement**

ACHERES LA FORET Bureau : 01 64 93 98 70  
LE COUDRAY MONTCEAUX Mobile : 06 15 10 38 61  
[www.entreprise-christianorlando.fr](http://www.entreprise-christianorlando.fr)

## Nos précieuses mares

**Les mares d'Achères-la-Forêt font partie des petits bijoux de notre village. Ce sont des mares de platières très fragiles ! Sans intervention humaine, elles sont vouées à disparaître sous la végétation...**

Voilà 35 millions d'années, le Bassin Parisien était recouvert d'une mer chaude au fond de laquelle se déposaient d'importantes couches de sable que l'on appellera plus tard les «sables de Fontainebleau». Les bancs de grès ont été formés par la cimentation des grains de sable. Les cycles d'inondations et d'assèchements de l'ère Stampienne ont fortement contribué à la naissance de ces formations géologiques. Aujourd'hui, les platières sont visibles sur les buttes, les crêtes et à la cassure des plateaux. Lorsque la dalle de grès est apparente, les platières permettent l'installation de pelouses, mais aussi, dans les crevasses, la formation de mares et de vasques.

Le hameau de Meun abrite une platière gréseuse et ses mares bénéficient de protections : un arrêté préfectoral de biotope et Natura 2000 entre autres. La dalle de grès apparente, fissurée par endroits, est recouverte çà et là d'un sol mince et pauvre où s'est installée une mosaïque de milieux naturels qui abritent une faune et une flore caractéristiques.

Au bas de la platière, la roche imperméable et les argiles permettent à l'eau de pluie qui ruisselle sur la dalle de grès de s'accumuler et de former ainsi la mare du Marchais. Autre spécificité, une source d'eau profonde émerge à l'angle des jardins à côté du pont et permet à la mare de ne jamais être asséchée.

### Des ressources naturelles au cœur du hameau

La mare du Marchais constituait une ressource précieuse en eau sur le plateau sans rivière pour les lavandières et les habitants des communes voisines. Les terres impropres à la culture sur le haut de la platière étaient utilisées pour faire paître les moutons. Le bétail n'y pâture plus et l'homme doit intervenir pour que ces espaces conservent leur aspect ouvert et singulier. Le Parc naturel régional du Gâtinais organise régulièrement des chantiers nature avec la commune.



Celui de cette fin d'année est particulier : il a duré trois semaines du 6 au 24 novembre 2023 et a été mené avec Initiatives 77, agence départementale d'insertion. Cet organisme associé du Conseil départemental de Seine-et-Marne a pour mission de soutenir et promouvoir toutes les actions visant à faciliter l'insertion, en favorisant l'accès à l'emploi, à la formation et au logement.



Une équipe de quatre personnes, accompagnée par les agents du Parc, est intervenue pour rouvrir la platière, faire réapparaître les mares et couper les prunelliers envahissants. Tout a été broyé et le broyat a été mis à disposition des habitants pour réaliser leur paillage hivernal.

## Gestion des biodéchets : installez un composteur



Au 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est devenu obligatoire. Il faut dorénavant séparer nos déchets alimentaires des ordures ménagères. Tous les producteurs de déchets en France (particuliers, administrations, collectivités, professionnels, etc.) doivent disposer de solutions de tri à la source et de revalorisation de leurs biodéchets.

Le compostage est la solution la plus facile, économique et efficace pour gérer ses déchets organiques. Le SMICTOM propose toute une gamme de composteurs à moitié prix, livrés et montés gratuitement. N'hésitez plus et passez le cap !



Contact :  
SMICTOM  
0800 133 895  
ou [smictom-fontainebleau.com](http://smictom-fontainebleau.com)



## Chenille processionnaire : protégez-vous !



Les chenilles processionnaires débutent leurs impressionnantes processions entre février et mai.

Il existe plusieurs moyens de lutte :

- **la lutte mécanique** : couper les branches avec les nids (par une entreprise spécialisée car les nids sont urticants),
- **le piégeage des papillons** : en juillet et août, installez un piège à phéromones,
- **le piégeage lors de la procession** : en installant sur le tronc des arbres infestés un sac de terre relié à un collet,
- **la lutte par conservation** : favoriser la présence de prédateurs naturels tels que les mésanges ou les chauves-souris en installant des nichoirs dans votre jardin, limiter les traitements insecticides dans les jardins qui détruisent aussi des insectes prédateurs naturels de ces chenilles.

# URBANISME

## Habitat : des permanences pour mieux vous accompagner

Après la mise en place des permanences France Renov' et de l'ADIL, la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau officialise un partenariat avec le CAUE 77.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement (CAUE) proposera ainsi des permanences habitat à destination des particuliers (habitants et entreprises) dès 2024.

Il s'agit d'un service personnalisé gratuit sur rendez-vous, pour toute démarche de projet architectural et paysager (réhabilitation, restructuration, extension, agrandissement, surélévation, construction contemporaine) en amont d'un projet de construction ou de plantation. Toutefois, ce conseil ne se substitue pas à un accompagnement par un architecte ou un paysagiste professionnel.



### Les prochaines permanences

Une permanence aura lieu tous les trimestres, le mercredi au siège de l'agglomération (44 rue du château - Fontainebleau), aux dates ci-dessous :

- Mercredi 7 février 2024
- Mercredi 15 mai 2024
- Mercredi 25 septembre 2024
- Mercredi 4 décembre 2024



## Quelques règles à savoir pour votre assainissement

Tous les travaux d'assainissement non collectif (neufs, mise aux normes ou modifications) nécessitent l'accord préalable du SPANC. Un bureau d'études doit définir le projet à soumettre au SPANC. Vos travaux ne pourront en aucun cas commencer avant réception de l'avis favorable du SPANC qui pourra exiger une modification de votre projet. Vous devrez avertir le SPANC du démarrage des travaux et laisser les tranchées ouvertes pour permettre le contrôle de la bonne exécution. Des aides financières conséquentes sont proposées par le PNRGF et l'Anah sous conditions d'éligibilité. Leurs demandes doivent être faites avant le démarrage des travaux.

Plus d'infos : SPANC - 01 64 98 23 29 ou sur [parc-gatinais-francais.fr](http://parc-gatinais-francais.fr).

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : les avancées des derniers mois

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable formalisé, depuis l'été 2023, les orientations du PLUi.

Ses objectifs sont de protéger un socle territorial naturel et paysager exceptionnel mais vulnérable, tout en offrant de bonnes conditions pour un développement mesuré, durable et résilient, et en garantissant les éléments essentiels au bien-être de la population. Leur traduction dans les pièces réglementaires est en construction. Le règlement écrit commun définitif précisera les règles d'aménagement et de constructibilité applicables sur chaque zone afin d'encadrer le développement du territoire. Nos dessins notre carte communale selon un plan de zonage tenant compte de ces règles encore mouvantes qui doivent répondre à l'ensemble des

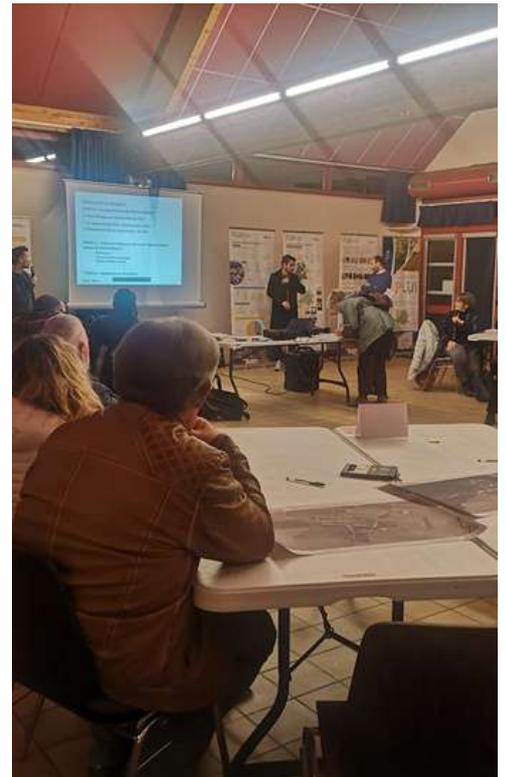
besoins du territoire et préserver notre cadre de vie.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation préciseront les grandes lignes de l'aménagement de certains secteurs pour en garantir la maîtrise du développement.

### Des ateliers collaboratifs

Un atelier participatif organisé par la CAPF s'est tenu à Achères-la-Forêt le 12 décembre, les habitants du secteur du Gâtinais ont eu la possibilité de participer à l'écriture du règlement et d'apporter leurs contributions sur supports cartographiques.

Les informations sur le PLUi sont consultables sur le site : <http://plui-pays-fontainebleau.fr/>.



## Le saviez-vous ?

### Les clôtures soumises à déclaration préalable

Depuis octobre 2023, la pose ou le changement de clôture/portail sur le territoire communal est dorénavant soumis à une déclaration préalable auprès de la mairie, afin de préserver la qualité paysagère de notre village .

La délibération s'applique tant pour les clôtures de façade sur rue que pour les clôtures entre voisins.



# JEUNESSE

## Présentation de l'équipe pédagogique de l'école

L'école a accueilli sa nouvelle directrice, Mme Valeyre (enseignante en CE1-CE2) en septembre. À ses côtés : Mme Wahl (enseignante en petite et moyenne section accompagnée de Mme Vincent-Lefort, ATSEM) et Mme Plessis (enseignante en grande section-CP, assistée par Mme Lefèvre). Deux enseignantes sont à mi-temps pour les CM1-CM2 : Mme Leperlier et Mme Delagarde (également à mi-temps en CE1-CE2).



De g. à dr. : Mmes Lefèvre, Wahl, M. Metge - remplaçant, Mmes Valeyre, Plessis, Boulangé (AESH) et Vincent-Lefort

## Les enfants de l'école fêtent Noël



Vendredi 22 décembre, la mairie a offert un goûter de Noël aux enfants de l'école et a remis un cadeau à chaque élève des classes maternelles, adapté à leur âge : du sable à modeler pour les petites sections, des jeux magnétiques pour les moyennes sections et une boîte de jeux multi-activités pour les grandes sections. Merci au Père-Noël d'avoir pris le temps de faire une halte dans notre école ! Les élèves de l'élémentaire ont eu droit à un spectacle de Noël, *Une leçon de musique*.

## Fêtes des jeunes

Cette année, le conseil municipal a souhaité inviter les jeunes du village à un moment festif rien que pour eux. Après plusieurs réflexions en commission Animation, une fête pour les collégiens et lycéens, avec magicien, musique, piste de danse et buffet, est ressortie comme l'idée la plus pertinente.

**Ca sera donc une première pour nos jeunes, à qui nous donnons rendez-vous le samedi 3 février, de 18h30 à minuit, à la Ruche de Candy (présence d'adultes toute la soirée).**

Pour une bonne organisation de cette soirée, une inscription est demandée en amont. Vous trouverez toutes les informations (horaires, conditions, autorisation parentale...) sur le site [achereslaforet.com](http://achereslaforet.com).

MAIRIE D'ACHERES-LA-FORÊT

Samedi 3 février  
De 18h30 à minuit

## FÊTE DES JEUNES

SOIRÉE DANSANTE, MAGICIEN ET BUFFET  
SALLE POLYVALENTE - MAIRIE

-- GRATUIT, SUR INSCRIPTION --  
OUVERT À TOUS LES COLLÉGIENS  
ET LYCÉENS ACHÉROIS

Sous la surveillance  
d'adultes

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :  
01 64 24 40 11 - ACHERES.LA.FORET@ORANGE.FR

## Bientôt 16 ans ?

### Pensez au recensement !

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? N'oubliez pas de procéder au recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). Le recensement vous permettra également de vous inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Pour vous inscrire, il vous suffit de vous présenter en mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Une fois votre recensement fait, vous obtenez votre attestation de recensement.

## BIENTÔT 16 ANS !

### PENSEZ AU RECENSEMENT

► **Qui ?** Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons  
► **Où ?** A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr))  
► **Pourquoi ?** L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique

OBJECTIF CITOYEN  
Le processus de citoyenneté

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## Vous passez le bac en 2024 ?

Si vous passez le baccalauréat cette année, n'hésitez pas à le préciser au secrétariat de mairie, afin de recevoir une invitation pour la remise des diplômes des bacheliers, en juillet prochain !

Angélique PRIN  
06 70 48 85 51  
angelique.prin@iadfrance.fr  
Votre conseillère en immobilier

Mes avis clients  
4,8/5<sup>(1)</sup>  
EXCELLENT  
★★★★★  
immodvisor

GAINT DU BIEN À L'IMMOBILIER

## VOUS ACHETEZ ? VOUS VENDEZ ?

À VOS CÔTÉS depuis 13 ans POUR TOUTES LES ÉTAPES DE VOTRE PROJET IMMOBILIER

AVIS DE VALEUR de votre bien OFFERT

\* Tous les conseillers ad sont des agents commerciaux indépendants (sans détention de fonds) de la SAS IBD France immatriculée au RCS de Paris, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IBD France (S) Avis disponibles sur [www.immodvisor.com/peucl/france](http://www.immodvisor.com/peucl/france) en ligne. Les avis sont basés sur les données de la base de données de la société IBD France (S) au 31/12/2023. © IBD France (S) 2023. Tous droits réservés. IBD France (S) est une société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 538 121 121. IBD France (S) est une société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 538 121 121. IBD France (S) est une société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 538 121 121.

## SARL NORMAND

CHAUFFAGE - PLÔMBERIE

Installation, Dépannage, Entretien, Ramonage

54, rue Grande - 91490 Oncy-sur-École  
01 64 98 68 47

RGE  
CHAUFFAGE  
Gaz - Fioul - Granules bois - ENR - Plomberie  
Aménagement salle de bains - Traitement de l'eau

# PATRIMOINE ET CULTURE

## Journées du patrimoine : notre église en musique

Quelle plus belle occasion que les Journées du Patrimoine pour ouvrir les portes de notre église récemment rénovée ? Les 16 et 17 septembre, deux concerts ont été proposés aux Achérois. Merci à Monsieur Val et la classe orchestre du collège Blanche de Castille pour leurs reprises entraînantes ainsi qu'à Sabrina Brindani et Sergio Morales pour leur duo classique et lyrique !



## Salon des arts 2024

Après le succès de l'édition sportive de 2023, l'édition 2024 du Salon des arts sera consacrée au VOYAGE ! De quoi embarquer les visiteurs dans des contrées proches ou lointaines...

Retrouvez le dossier d'inscription et le règlement sur le site de la mairie : [www.achereslaforet.com](http://www.achereslaforet.com). (ouvert aux artistes amateurs et professionnels)

Du 22 au 24 mars

Vernissage le 22/03, 18h à 21h

23-24 mars : 10h-18h

Salle la Ruche de Candy



## Notre patrimoine mérite bien un inventaire

Le Parc naturel régional du Gâtinais français réalise les inventaires du patrimoine bâti des communes de son territoire et vient de procéder à celui d'Achères-la-Forêt.

Il se concentre principalement sur le patrimoine vernaculaire, composé d'édifices à l'architecture sommaire, liés aux activités humaines qu'elles soient religieuses (croix, oratoires...), agricoles (séchoirs, granges...), artisanales (moulins...), domestiques (lavoirs, puits...) ou culturelles (kiosques...). Ces éléments peuvent être situés à proximité des habitations ou isolés.

Certains sont privés, mais ils répondent le plus souvent à un usage collectif (lavoir, fontaine ...). Ils sont les témoins de la vie quotidienne locale. Les modes de vie ont beaucoup évolué au cours du XXe siècle et de nombreux édifices ont perdu leur fonction originelle. Ils sont souvent négligés, abandonnés voire détruits d'autant plus qu'ils ne sont pas protégés.

Le premier objectif d'un inventaire est d'améliorer les connaissances sur le patrimoine, c'est-à-dire d'identifier les éléments à valeur patrimoniale, les localiser précisément et les décrire.

Un travail de recherches permet ensuite d'étudier le bâti, connaître son histoire et le contexte de sa construction.

Le deuxième objectif est la récolte d'informations et de connaissances qui permettront de savoir ce qui fait patrimoine et pourquoi. Ces informations pourront alors être intégrées au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), et ainsi être un outil d'aide à la prise de décision, lors d'un projet d'aménagement ou de construction sur le territoire de la commune, par exemple.

Le troisième objectif est la valorisation de ce patrimoine. Une fois le patrimoine localisé et les connaissances recueillies, il est indispensable de le mettre en valeur. La préservation est déjà en soi une forme de mise en valeur, mais cela n'est pas suffisant. Une présentation avec un tour du village ponctué d'anecdotes a été proposée aux habitants en octobre 2023.

La synthèse de l'inventaire sera disponible sur le site internet du Parc [www.parc-gatinais-francais.fr](http://www.parc-gatinais-francais.fr).



## Une nouvelle équipe pour la bibliothèque

Après plus de dix années de bénévolat à la bibliothèque en temps que responsable et animatrice, Marie-France Domenech a passé le relais à Christelle Gutel (à droite) au mois de septembre. Nadine Perrin (à gauche) a également rejoint l'équipe de bénévoles.

Le conseil municipal remercie chaleureusement Marie-France pour ces années passées à transmettre sa passion de la lecture.

Dans un souci de modernisation, la bibliothèque s'est dotée d'un logiciel plus récent qui permet aux utilisateurs de s'inscrire, de réserver les ouvrages depuis chez eux en consultant le stock en temps réel de la bibliothèque de la commune. N'hésitez pas à y faire un petit tour ou à aller sur le site de la mairie pour en savoir plus !

**Info + : ouverture lundi de 16h à 18h et samedi de 10h à 12h.**



Taxi La Chapelle la reine



06.07.45.83.17

Taxi Vsl Conventionné CPAM 77/45/75

Aéroports, Gares, Provinces

Toutes destinations - 24h/7

[www.taxi-la-chapelle-la-reine.fr](http://www.taxi-la-chapelle-la-reine.fr)

06.07.45.83.17



FERRONNERIE PIEL

06.37.30.27.42

[ferronneriepiel@gmail.com](mailto:ferronneriepiel@gmail.com)

# VIE ASSOCIATIVE

## La parole aux associations

**Animons Ensemble** est une association achéroise qui, depuis un an et demi, multiplie les occasions d'animer Achères-la-Forêt : tournoi de pétanque, troc de vêtements et bourse aux livres scolaires, rencontres couture et tricot, après-midi jeux de société, animation du Téléthon, etc. Notre association souhaite permettre à chacun de ses adhérents de créer les événements dont il rêve pour son village. Pour le premier semestre 2024 nos adhérents vous ont concocté les animations suivantes ==>>>

Pour plus d'informations :

<https://animonsensemble.fr>

et sur la page facebook

<https://www.facebook.com/animonsensemble77760>

**Programme de 2024**  
JANVIER À JUIN 2024

**Janvier**  
28 Janvier  
Après-midi Jeux

**Février**  
02 Février  
Rencontre musicale  
04 Février  
Tricot & couture

**Mars**  
15 Mars  
Rencontre musicale  
23 Mars  
Balade insolite

**Avril**  
21 Avril  
Atelier création bijoux  
21 Avril également  
Balade insolite  
28 Avril  
Rallye VTT

**Mai**  
04 Mai  
Troc ton look puis  
Soirée adhérents (A.G)  
26 Mai  
Initiation au cyclotourisme

**Juin**  
01 Juin  
Balade insolite  
Date à Venir  
Atelier 2 tonnes

**Groupe whatsapp « Entraide & Partage »**  
Créé il y a quelques mois, mais déjà utilisé quotidiennement par plus de 120 achérois, vous y retrouverez cette solidarité qui fait le sel de nos villages.  
Du lycéen sans bus qui demande un covoiturage, aux emprunts matériels ou demandes de renseignements, si vous êtes achérois et que vous souhaitez rejoindre le groupe scannez simplement le QR code ci-dessous.

## Bilan et projets de l'Amicale des Parents d'Elèves (APE)

Tous les membres de l'APE ont été ravis de pouvoir reprendre les actions sur l'année scolaire 2022/2023. Boum déguisée, Halloween et son atelier maquillage, ventes de gâteaux, de chocolats de Noël et de Pâques, du sac marin personnalisé avec les dessins des enfants, kermesse, présence à la fête de la Saint-Jean, pots de rentrée et de fin d'année, autant d'actions et de rencontres menées dans la bonne humeur.

Tous ces événements permettent à l'APE de récolter des fonds pour aider l'école à financer ses projets et une partie de ses équipements ainsi qu'à organiser des activités hors temps scolaires pour les élèves de l'école.

### Les projets 2023/2024

Après notre kermesse du mois de juin et un pot de fin d'année dans une très bonne ambiance, nous nous sommes retrouvés dès la rentrée pour rencontrer les nouveaux parents et échanger autour d'un apéritif en fin de journée.

La boum d'Halloween a été un vrai succès ainsi que la tournée des bonbons organisée par «les Virginie» ! Pour les fêtes de fin d'année, notre traditionnelle vente de chocolats a de nouveau eu lieu et petite nouveauté, nous avons organisé une vente de sapins.

Concernant les ventes de gâteaux, une première vente a déjà eu lieu et trois autres sont prévues entre janvier et mai, une vente de crêpes en février, ainsi que la vente des chocolats pour Pâques. Nous veillerons à proposer un objet personnalisé aussi apprécié que le sac marin. Le 31 mars, dimanche de Pâques, nous donnons rendez-vous aux enfants pour faire une chasse aux œufs sur les platnières. Le 26 avril aura lieu notre deuxième boum ! Enfin, nous finirons l'année par la kermesse qui se tiendra le samedi 8 juin et par une présence à la fête de la Saint-Jean le 22 juin prochain.

L'association a besoin de vous ! L'association est composée de parents bénévoles et volontaires. Dans une bonne ambiance, nos membres actifs font le nécessaire pour que toutes les nouvelles idées puissent être mises en place et permettent de récupérer des fonds au profit de l'école et des enfants. Toutes celles et ceux qui souhaiteraient se joindre à l'équipe sont donc les bienvenus tout au long de l'année ! Que ce soit pour une aide régulière ou ponctuelle, selon vos disponibilités, nous avons besoin de vous !

Contacts :

- Carole AARIB, présidente
- Jenny LÉVESQUE, trésorière
- Pauline LEVAVASSEUR, secrétaire

Mail : [apeacheres@gmail.com](mailto:apeacheres@gmail.com)

N'hésitez pas à nous suivre via notre page Facebook : APE Achères la forêt.

**Olivier ELDIN**  
Peinture - Ravalement  
Revêtements de Sols et Murs  
10 rue Jean Baptiste Petit - 45210 FONTENAY SUR LOING  
e-mail : [entrepriseeldin@orange.fr](mailto:entrepriseeldin@orange.fr)  
06.13.28.18.71

**Fromagerie LOISEAU** Artisan affineur  
à Achères la Forêt depuis 1921  
Vente au détail et retrait Locavor sur place le samedi matin  
01.64.24.44.65  
[Fromagerie-loiseau.fr](http://Fromagerie-loiseau.fr)  
Marché de Fontainebleau Vendredi. - Marché de Melun Mercredi et Samedi.

# VIE LOCALE

## Agenda

### JANVIER 2024

**Dim. 07/01 - 14h30**

**Rando et galette participative**

Lieu : Mairie

Gratuit - ouvert à tous

### FÉVRIER 2024

**Sam. 03/02 - 18h30-00h**

**Fête des jeunes**

Lieu : La Ruche de Candy

Pour tous les collégiens et lycéens achérois

### MARS 2024

**Sam. 16/03 - 10h**

**Forêt belle**

Lieu : communiqué plus tard

Gratuit - ouvert à tous

**Du 22 au 24/03**

**Salon des arts - "Le Voyage"**

Lieu : La Ruche de Candy

Gratuit - ouvert à tous

**Sam. 23/03 - 10h-12h**

**Troc plantes & atelier compost (SMICTOM)**

Lieu : Bibliothèque

### AVRIL 2024

**Dim. 07/04 - A partir de 12h**

**Banquet des aînés**

Lieu : La Ruche de Candy

Sur invitation

### MAI 2024

**Mer. 08/05 - 11h**

**Commémoration du 8 mai 1945**

Lieu : Monument aux Morts

**Dim. 19/05 - 10h30**

**Rando et repas participatif**

Lieu : Mairie

Gratuit - ouvert à tous

### JUIN 2024

**Sam. 08/06**

**Kermesse de l'école**

**Sam. 22/06**

**Fête de la Saint-Jean**

Lieu : Les Platières

Ouvert à tous

## Accès aux déchèteries



> **La Chapelle-la-Reine**

**01 60 74 76 89**

D104, rue du Château d'eau, ch. de la Fontaine au Roi

**lun, mar, ven, sam** : 9h-12h et 14h-18h

**dim et jour férié** (si jour habituel d'ouverture) : 9h-13h

> **Saint-Pierre-lès-Nemours**

**01 64 28 16 44**

ZA du port, 9 rue des étangs

**du lun au sam** : 9h-12h et 14h-18h

**dim et jour férié** (si jour habituel d'ouverture) : 9h-13h

**Toutes les déchèteries :**  
[smictom-fontainebleau.fr](http://smictom-fontainebleau.fr)

## MAIRIE : Infos pratiques

### Contact mairie :

01 64 24 40 11

[acheres.la.foret@orange.fr](mailto:acheres.la.foret@orange.fr)

[www.achereslaforet.com](http://www.achereslaforet.com)

### Ouverture de la bibliothèque

**lundi** : 16h-18h

**samedi** : 10h-12h

Ouverture pendant les petites vacances scolaires

06 43 90 21 85

[bib.acheres-la-foret@laposte.net](mailto:bib.acheres-la-foret@laposte.net)

### Locations de salles/Concessions cimetière

Les tarifs et documents des locations de salles, de matériels, et des concessions cimetière sont consultables :

> sur le site de la mairie : Votre mairie/locations et concessions communales

> ou en flashant ce QR code



## Tribune libre - "Agissons ensemble"

En ce début d'année 2024, nos élus «Agissons Ensemble» sont toujours sur le pont, soutenus par les colistiers, et désormais bien intégrés au conseil municipal. Ils s'y montrent les plus constructifs possible dans la limite de leurs trois voix. Nous souhaitons toutefois informer les habitants de certains points survenus durant l'année 2023 : Rappelons que quatre démissions sont à comptabiliser dans la liste majoritaire qui s'additionnent à celle de Fanny Chantemargue, notre tête de liste, remplacée par Jérémy Pedel. Lors du conseil municipal du 27 novembre 2023, la décision prise à la majorité pour la suppression d'un poste d'adjoint nous

fait craindre pour la stabilité du fonctionnement de la mairie. L'investissement réel de la poignée d'élus encore impliqués autour de notre nouvelle maire pourrait ne plus être suffisant face à la pile de dossiers à gérer ainsi qu'aux besoins de compensation du manque de personnel lié aux démissions, arrêts maladie et non remplacements d'agents. Le service public pâtit en effet d'une désorganisation qui entraîne, entre autres, la réduction des horaires d'ouverture de la mairie. Nous notons tout de même que la promesse de la majorité à davantage de démocratie participative est tenue, même si bien des points peuvent encore être améliorés.

Cette ouverture qui nous est chère reste à ce jour trop limitée en dialogue et en efficacité. Les élus «Agissons Ensemble», soudés et disponibles, restent à votre écoute, en relais de l'expression de vos souhaits et questionnements. Pour l'intérêt général, nous sommes également engagés à accompagner au mieux la majorité dans cette phase délicate. Pour rester en contact, vous pouvez utiliser l'adresse mail suivante : [agissonsensemble@free.fr](mailto:agissonsensemble@free.fr) Enfin, n'hésitez pas à venir assister aux conseils municipaux dont les convocations et les comptes rendus sont disponibles sur le site de la mairie.

Mairie d'Achères-la-Forêt

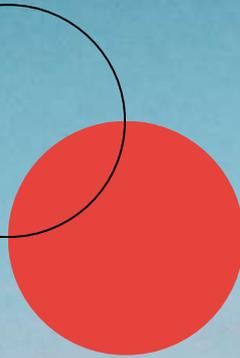
14e édition

**LES SALON  
DES ARTS**

**22 - 24 MARS 2024**

**Thème  
LE VOYAGE**

**Artistes  
Inscriptions jusqu'au 6 février**



**Dessin  
Sculpture  
Photographie  
Peinture**

[www.achereslaforet.com](http://www.achereslaforet.com) - 01 64 24 40 11